



Par l'Observatoire de l'alternance - décembre 2023

LE TABLEAU DE BORD DE L'ALTERNANCE EN FRANCE

Comment se porte l'alternance
au regard de l'éducation et de l'emploi ?

FONDATION
THE ADECCO GROUP
Abritée par la Fondation de France



walt.
LA VOIX DE L'ALTERNANCE

PRÉSENTATION

L'Observatoire de l'alternance a pour objectif d'apporter des éclairages et d'être force de propositions pour encourager le développement de ce dispositif.

Longtemps dévalorisée, l'alternance est aujourd'hui reconnue comme une des voies majeures d'accès aux diplômes et titres et à l'emploi.



L'objectif de ce tableau de bord est d'avoir une vision globale de l'alternance par rapport au système éducatif et à l'emploi.



Qui sont les jeunes alternants ?

1. Les profils de la génération 15-29 ans en France
2. 3 personae selon leur situation
3. Les contrats d'apprentissage portent l'alternance depuis 2018
4. L'emploi des jeunes connaît un rebond depuis la crise sanitaire
5. Conclusion



Les contrats d'apprentissage en France vs éducation et emploi

1. Les entrées + les stocks en 2022
2. L'évolution de l'apprentissage depuis 2019
3. Les apprentis par rapport aux lycéens
4. Focus sur le lycée professionnel
5. Les apprentis dans le supérieur
6. Les entreprises et les secteurs
7. L'insertion des apprentis sur le marché du travail
8. Conclusion



Les contrats de professionnalisation en France vs éducation et emploi

1. Ses caractéristiques, effectifs et évolution
2. Les entreprises et les secteurs
3. Conclusion



**QUI SONT
LES JEUNES ALTERNANTS**
par rapport à l'emploi
et l'éducation ?

1- Les profils de la génération 15-29 ans en France

Les jeunes de 15 à 29 ans représentent 17,4 % de la population française en 2021.

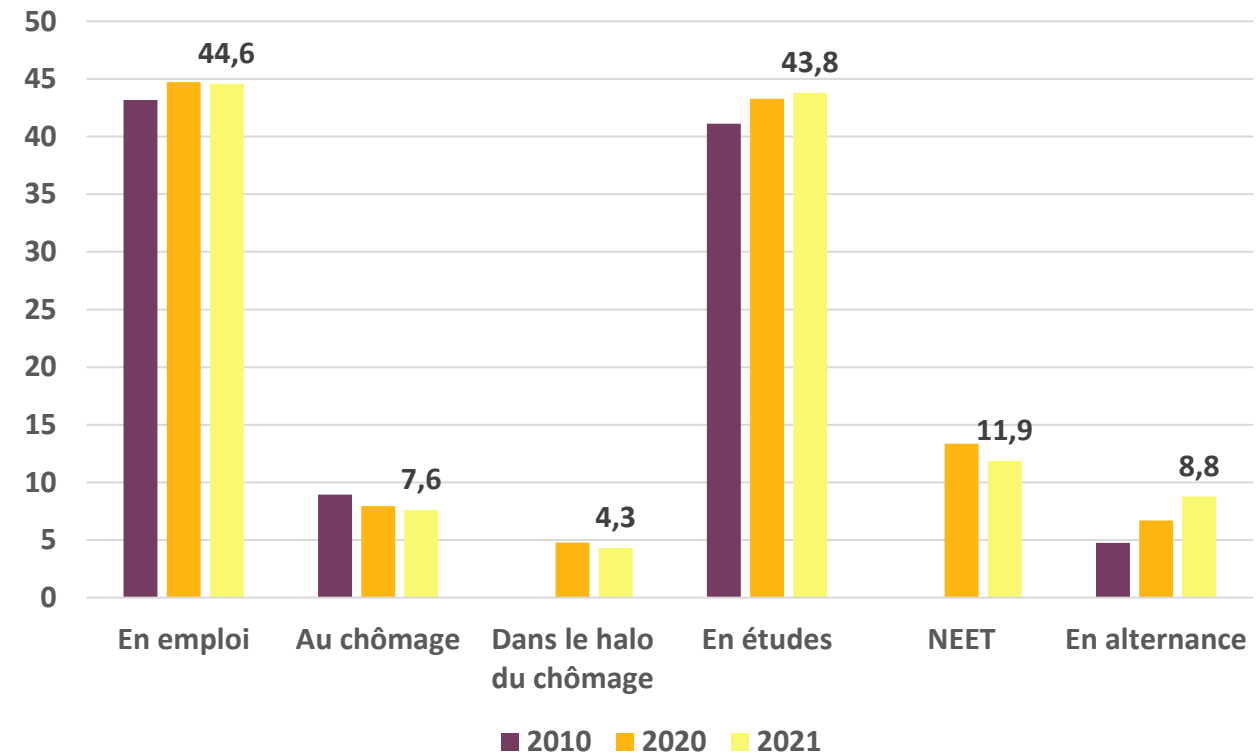
Cette part devrait croître jusqu'en 2030 (jusqu'à 17,9 %) puis décliner les décennies suivantes (selon les projections démographiques de l'INSEE).

En 2021 :

- 43,8 % sont encore scolarisés (41 % en 2010)
- 44,6 % sont en emploi
- 7,6 % sont au chômage
- **8,8 % sont en alternance (4,8 % en 2010)**
- 11,9 % sont en situation NEET

(Le total dépasse 100 %, car il est possible de cumuler études et emploi ou chômage)

Les jeunes de 15 à 29 ans en 2010, 2020 et 2021



2- Une structure de l'emploi et des profils différents selon la situation

Les profils des contrats de professionnalisation connaissent une évolution tendant à les rapprocher des profils en emploi, alors que les profils des apprentis sont plus proches des « scolaires ».

En apprentissage



56 % sont des hommes

51% ont entre 20 et 25 ans



Près d'1 apprenti sur 2 est employé dans une entreprise de moins de 10 salariés (45 %)



Plus de 6 sur 10 préparent un diplôme de niveau 5 à 8 (63 %)



Près d'1 sur 2 était en scolarité (47 %)

En professionnalisation



52 % sont des hommes

45 % ont entre 20 et 25 ans (44,7 % au-delà)



Plus de 4 sur 10 sont employés dans une entreprise de 250 salariés et plus (40,5%)



1 sur 5 préparent un CQP ; 23 % préparent un diplôme de niveau 6 et plus



Près d'1 sur 2 était demandeur d'emploi (47 %)

En emploi



51 % sont des hommes

60% ont entre 25 et 49 ans



Plus d'1 sur 2 (51 %) travaille dans une entreprise de 250 salariés et plus

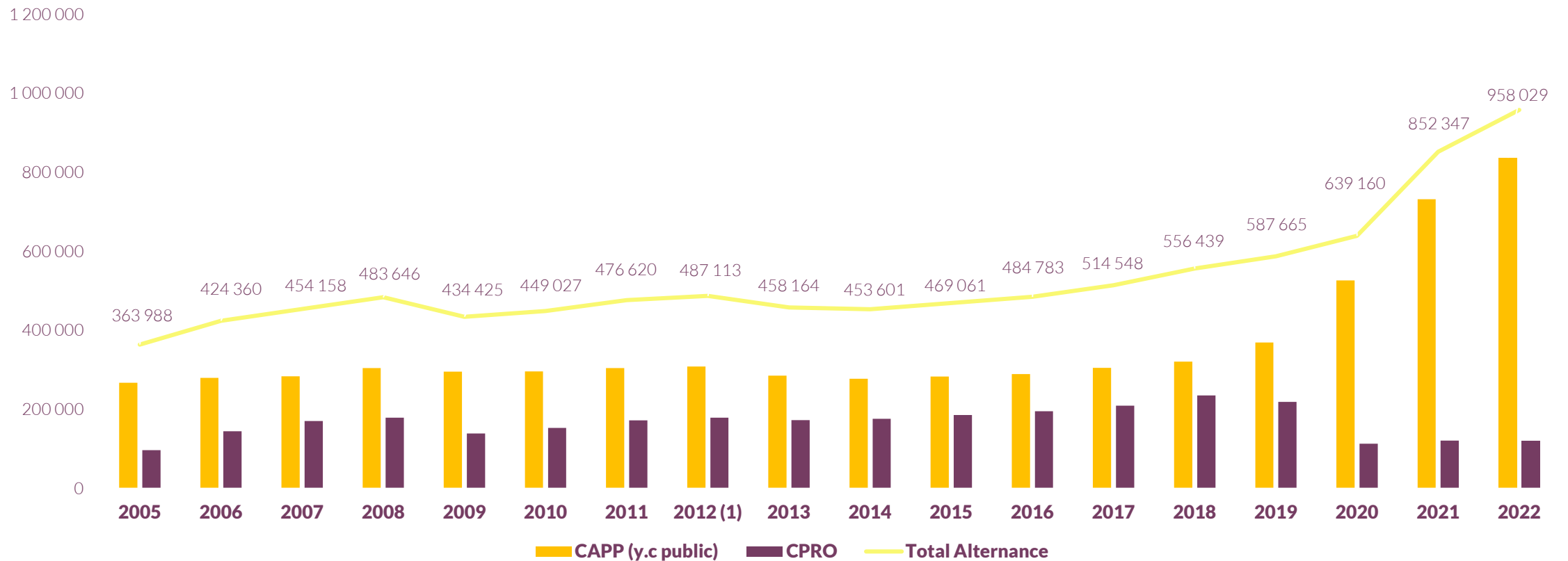


82 % travaillent à temps complet



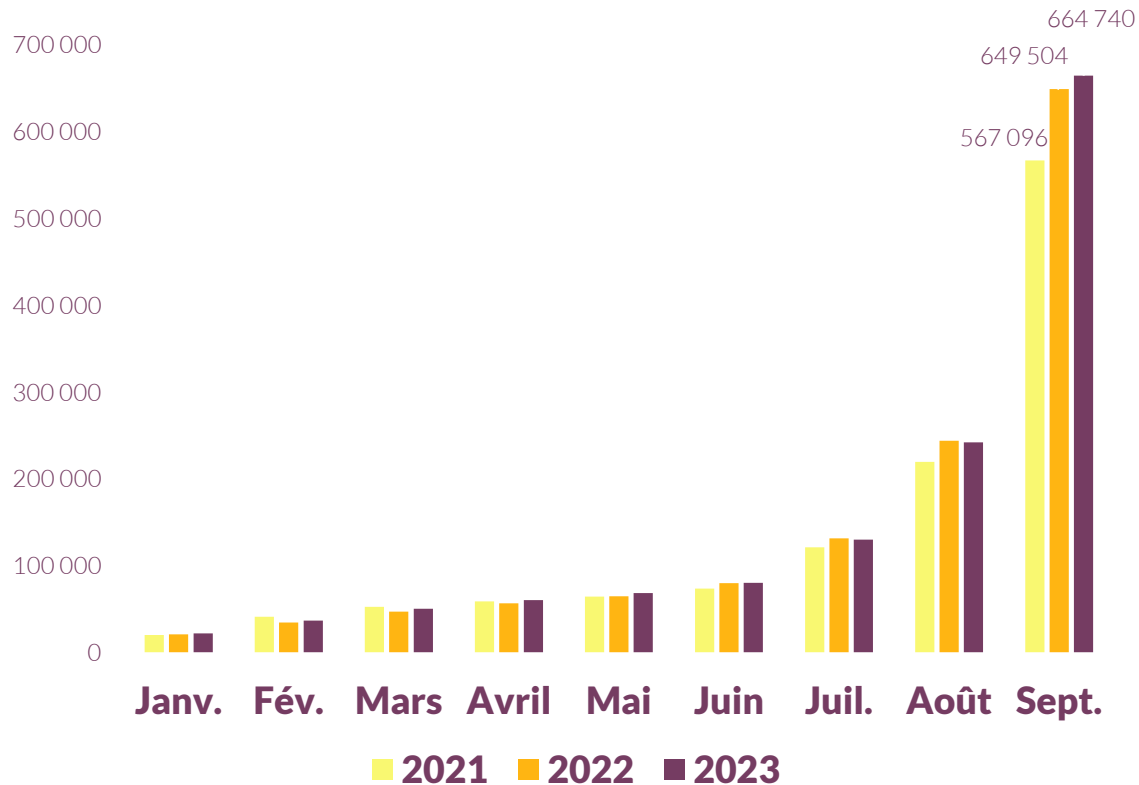
86 % sont en CDI

3- Les contrats d'apprentissage dans le privé portent l'alternance depuis la réforme de 2018

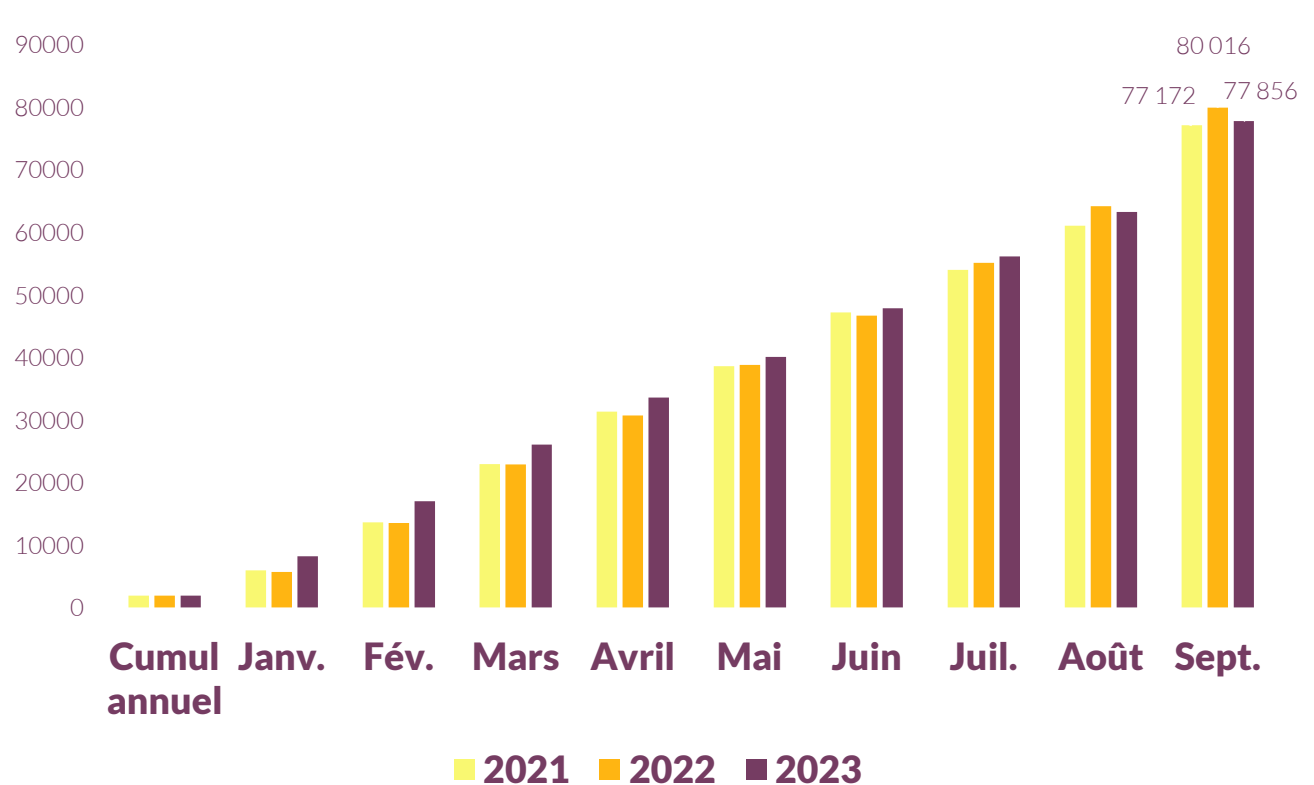


3^{bis} – Vers une stabilisation des entrées en apprentissage en 2023 ?

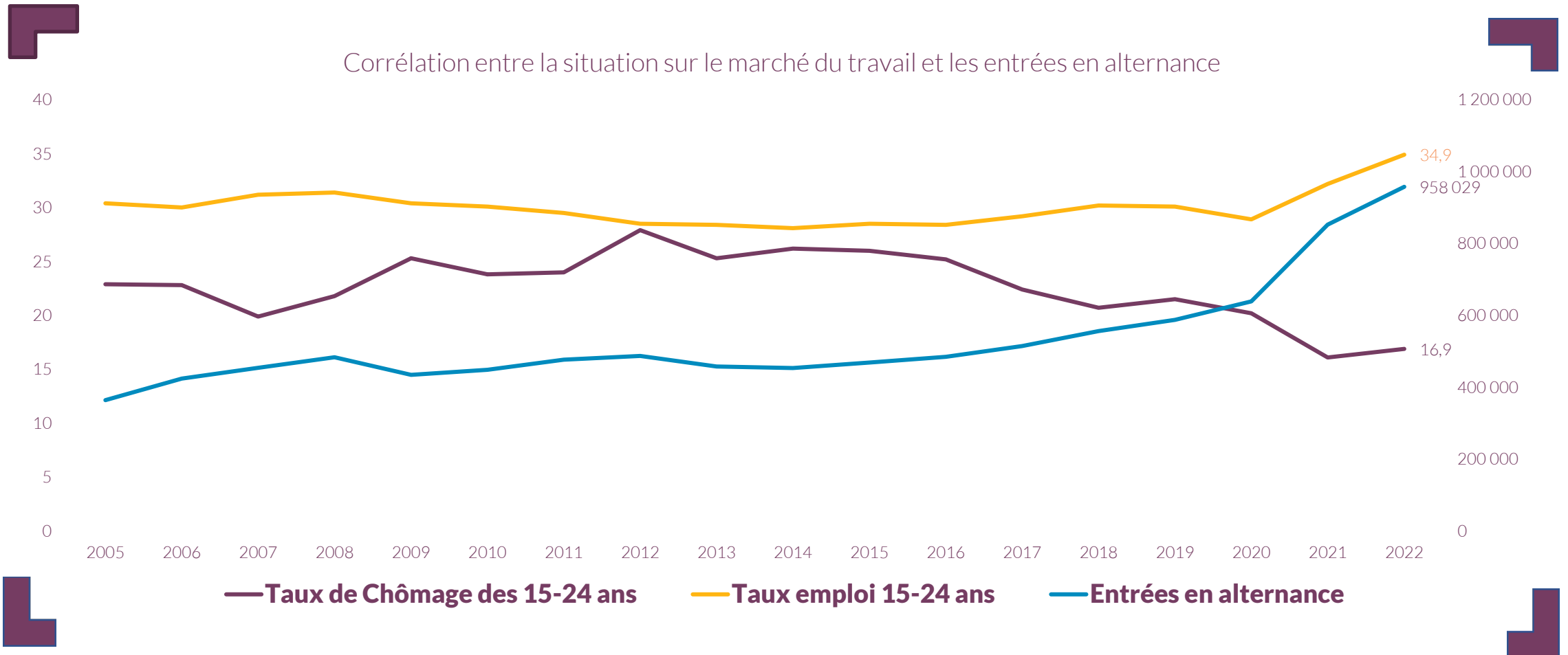
Comparaison sur les 9 premiers mois 2023 du nombre d'entrées cumulées



Comparaison sur les 9 premiers mois 2023 du nombre d'entrées cumulées en contrat de professionnalisation



4- L'alternance a contribué à la hausse du taux d'emploi des jeunes





CONCLUSION

Près d'1 individu sur 5 est âgé de 15 à 29 ans en France.
Parmi eux, près de 9 % sont en alternance, ils étaient moins de 5 % en 2010.

La progression importante des dernières années, illustre que cette voie devient un choix délibéré et non subi par les jeunes.



LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN FRANCE : le rapport à l'éducation et l'emploi

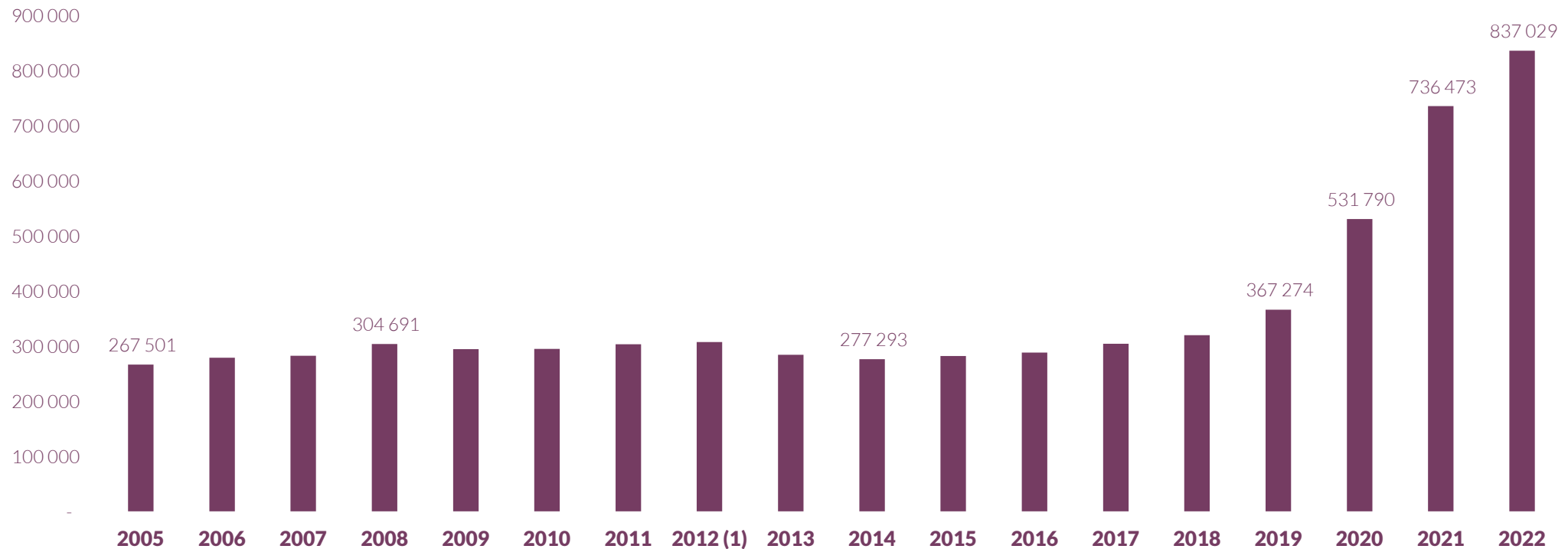
1- Les entrées en apprentissage en 2022

837 029

(+13,17 % par rapport à 2021)

(nombre de contrats commencés – Flux)

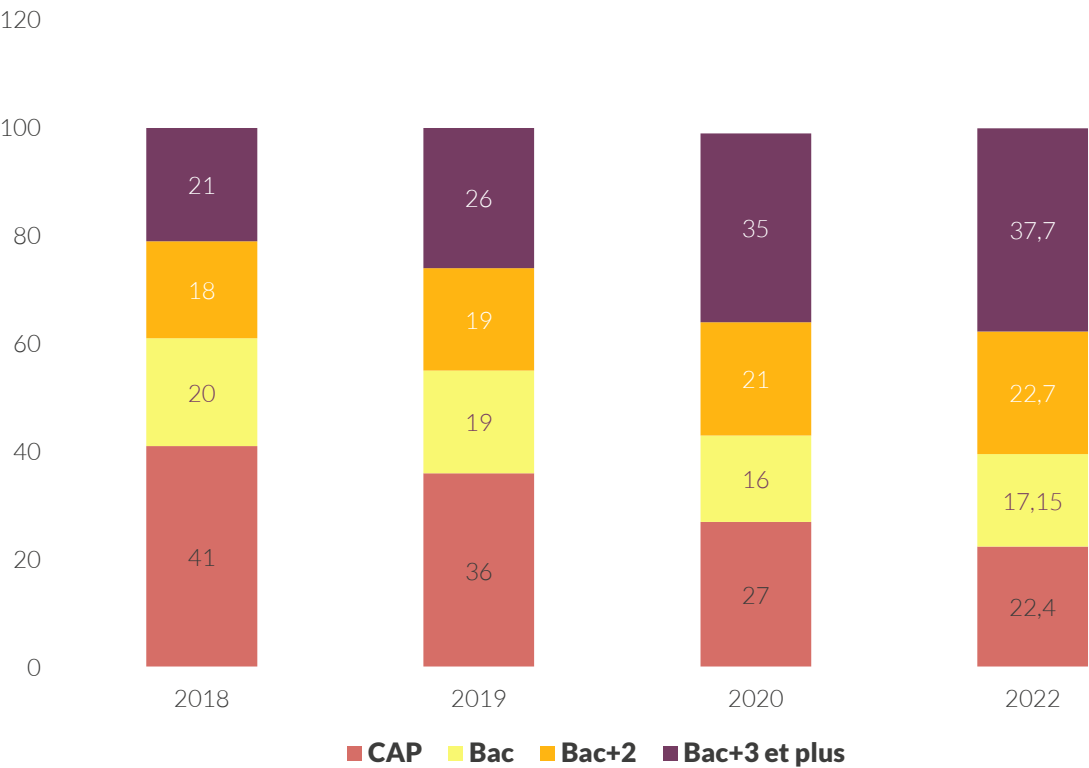
Entrées en apprentissage depuis 2005 (y compris dans le secteur public)



1- Les contrats en stock en 2022

979 538 (nombre de contrats « en stock »)

Répartition des effectifs selon le niveau de formation préparé



En détails, sur les 20 dernières années

Diplôme	2000		2010		2020		2022	
CAP-BEP	245 333	67 %	191 857	45 %	182 068	29 %	213 835	22,4 %
Bac-Bac pro	69 355	19 %	123 018	29 %	124 236	20 %	163 494	17,15 %
BTS-DUT	35 553	10 %	62 074	15 %	135 540	22 %	216 089	22,7 %
Licence, master, école sup	15 633	4 %	49 331	12 %	187 791	30 %	360 172	37,7 %
Total	365 874	100	426 280	100	629 635	100	953 590	100

Sources : L'apprentissage au 31 décembre 2022, Note d'information n°23.35 DEPP, Juillet 2023. Les effectifs dans les CFA par niveau et diplôme selon le sexe (1996-2017), MENJI-MESRI/DEPP
Flux : Base Poem DARES. Données stocks, base Poem, DARES, extraction septembre 2023



Bon à savoir :

Les entrées en apprentissage représentent les personnes ayant signé un contrat d'apprentissage en 2022.

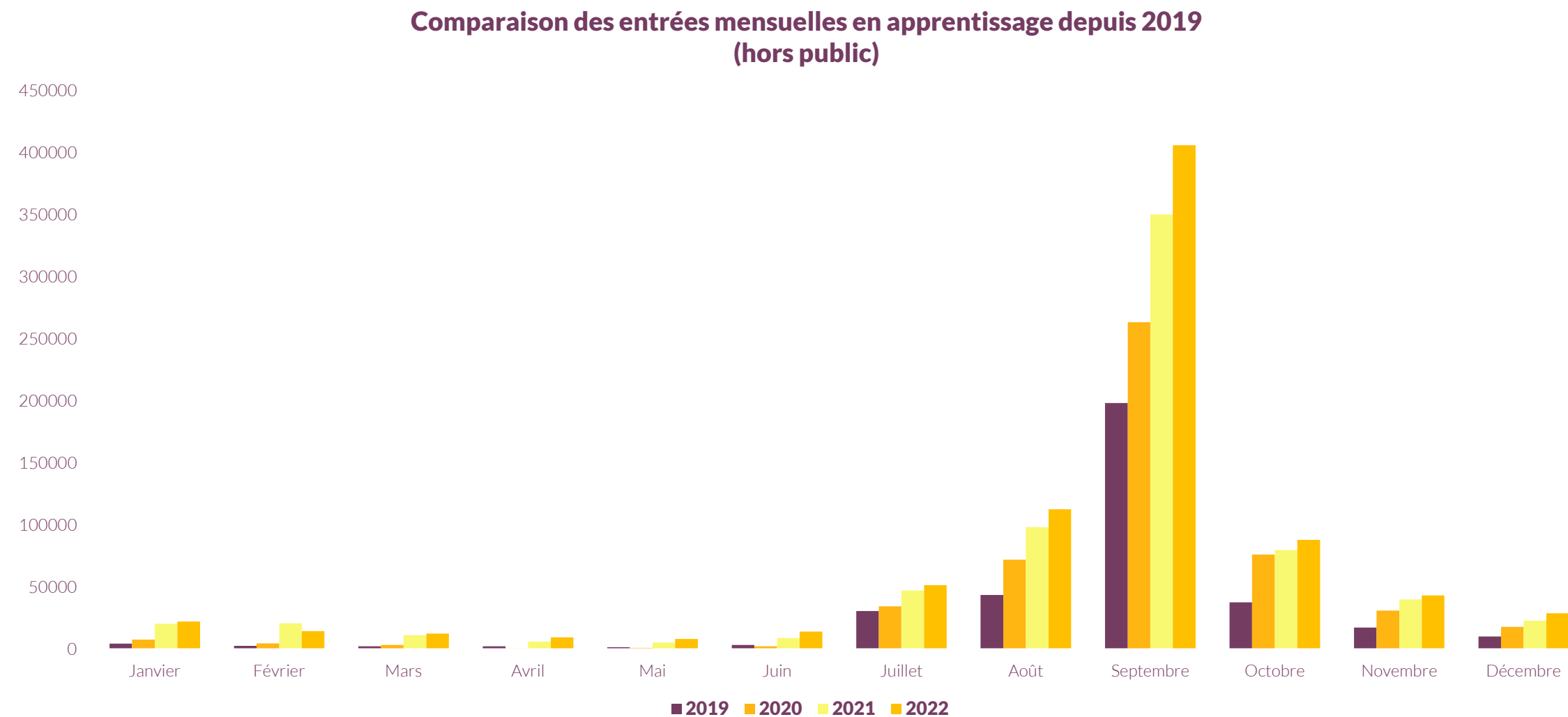
Les « stocks » sont les personnes en contrat d'apprentissage en 2022.

Exemple : une personne peut avoir signé un contrat en 2021, et être encore en apprentissage en 2022 (entrée en 2021 stock en 2022).

Il s'agirait de clarifier les objectifs et les données communiqués par le gouvernement : parle-t-on « en stock » ou en entrées dans l'année ?

Alors que le million d'entrées est visé, des communications font état du million dépassé alors qu'on parle des contrats « en stock ».

2- L'évolution de l'apprentissage depuis 2019 montre que la réforme n'a pas fait évoluer la saisonnalité de l'apprentissage





CONCLUSION 1

La réforme de 2018 a accéléré la tendance à la hausse de l'apprentissage, avec des entrées qui ont plus que doublé depuis 2018 :

+160 % et une part des apprentis dans le supérieur qui explose, partiellement due à la mise en place des aides exceptionnelles, mais pas que...



CONCLUSION 2

Les contrats d'apprentissage connaissent toujours une forte saisonnalité sur le mois de septembre, et plus globalement sur les mois d'été, les corrélant ainsi aux calendriers scolaires, en termes de rentrée et également de diplôme en fin d'année scolaire.

L'année 2022 a vu l'apprentissage continuer à progresser, avec une amorce de stabilisation de cette hausse : +13,7 % alors que la hausse était de 39 % entre 2020 et 2021.

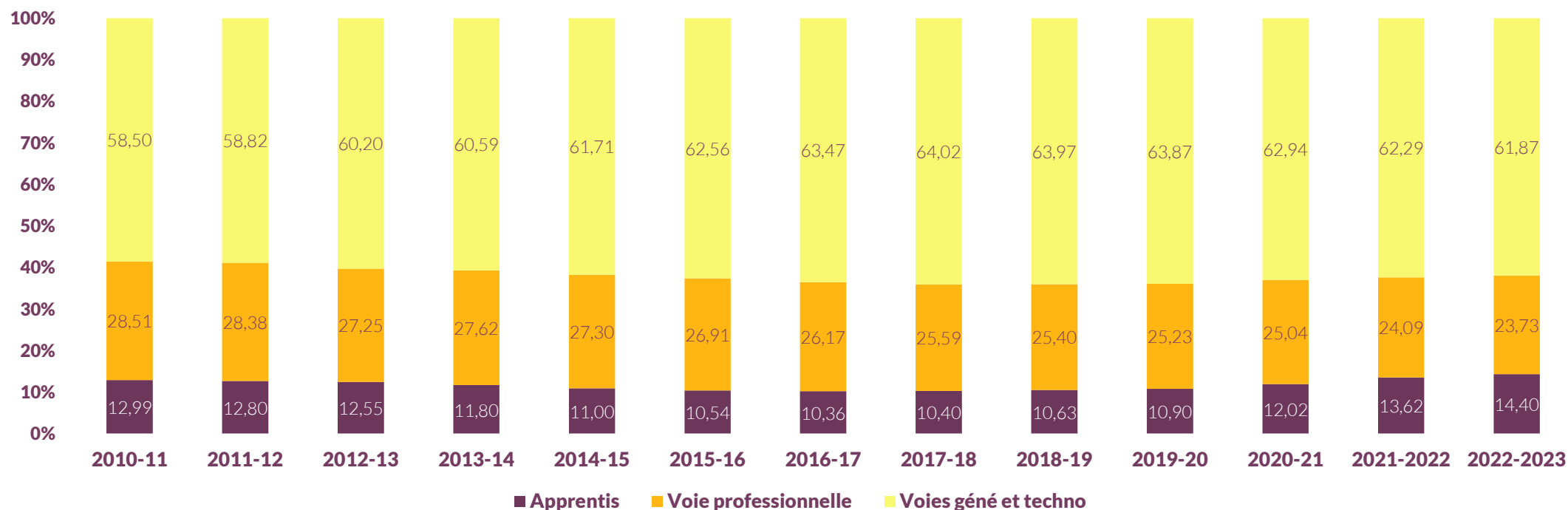
3- Les apprentis par rapport aux lycéens

Les apprentis dans le 2nd degré :

Au 31 décembre 2022, ils étaient 377 329 apprentis dans les niveaux 3 et 4 (+19,8 % depuis 2010, où ils étaient 315 000).

Dans le même temps, les effectifs en lycée augmentaient de 14,3% pour la voie générale et technologique et baissaient de 10% pour la voie professionnelle (passant respectivement de 1,47 million à 1,62 million et de 690 000 à 621 000).

Depuis 2017, la part d'apprentis augmente, jusqu'à retrouver et dépasser son niveau de 2010 (12,99 %) avec 14,4 % au 31 décembre 2022.





CONCLUSION 3

Les apprentis dans le secondaire continuent leur croissance, à un rythme soutenu : +19,8 % depuis 2010.

Ils représentent 14,4 % des effectifs en formation initiale toutes voies confondues.

Part des apprentis dans les effectifs scolarisés :

- 18,4 % (17,2 % hors EPLE)
- Effectifs en CFA en 2022 : 953 063
- Effectifs en EPLE (lycée et bac+2) en 2022 : 62 246
- Effectifs scolarisés (16-29 ans) en 2022 : 5 177 700

4- Focus sur le lycée professionnel

Comment évolue la voie professionnelle (par rapport à l'apprentissage) ?

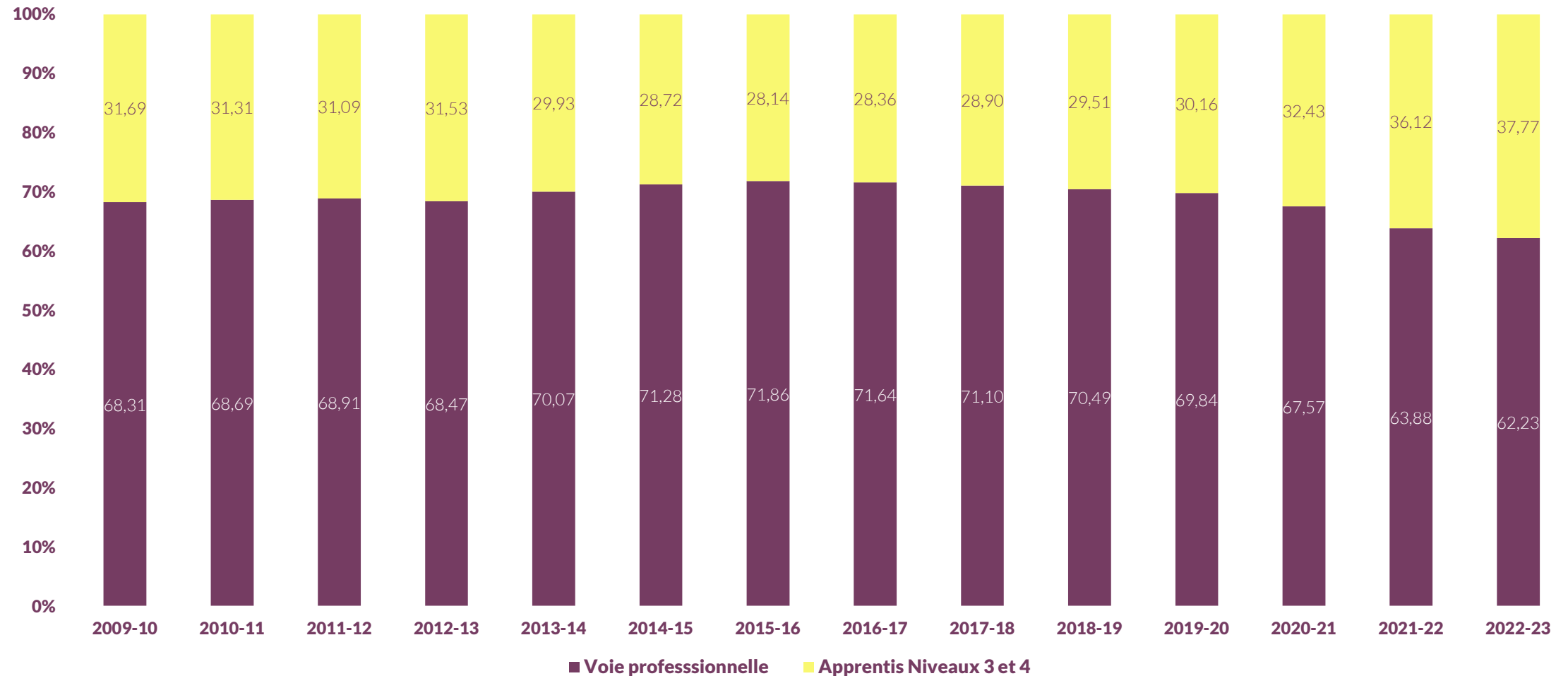
Entre 2010 et 2022, nous trouvons :

- -10% pour les effectifs en lycée pro, passant de 690 000 en 2010 à 621 000 en 2022
- +19,8 % pour les effectifs en apprentissage (niveaux 3 et 4 : CAP, bac pro), passant de 315 000 à 377 000 sur la même période
- La proportion de lycéens pro par rapport aux lycéens de voies générale et technologiques est passée de 32,7 % à 27,7 %. depuis 2010.
- La proportion d'apprentis par rapport aux lycéens professionnels est passée de 31,7 % à 37,8 %.

Vivons-nous un désintérêt progressif pour les voies professionnalisantes dans le secondaire ?

4- Focus sur le lycée professionnel

Evolution de la part des lycéens en voie professionnelle et des apprentis de niveaux 3 et 4 depuis 2010





CONCLUSION 4

En comparaison avec les lycées professionnels, qui connaissent une décrue continue de leurs effectifs depuis 2015, les effectifs d'apprentis de niveaux 3 et 4, connaissent un accroissement depuis 2016, arguant pour un désintérêt progressif des voies professionnalisantes dans le secondaire.

Les effets de la réforme des lycées professionnels méritera d'être observée dans les prochaines années, notamment son impact sur les chiffres de l'apprentissage.

5- Une croissance du nombre d'étudiants portée par la croissance des apprentis dans le supérieur

Depuis 2010, les apprentis dans le supérieur ont augmenté (en valeur absolue) de plus de 464 000.

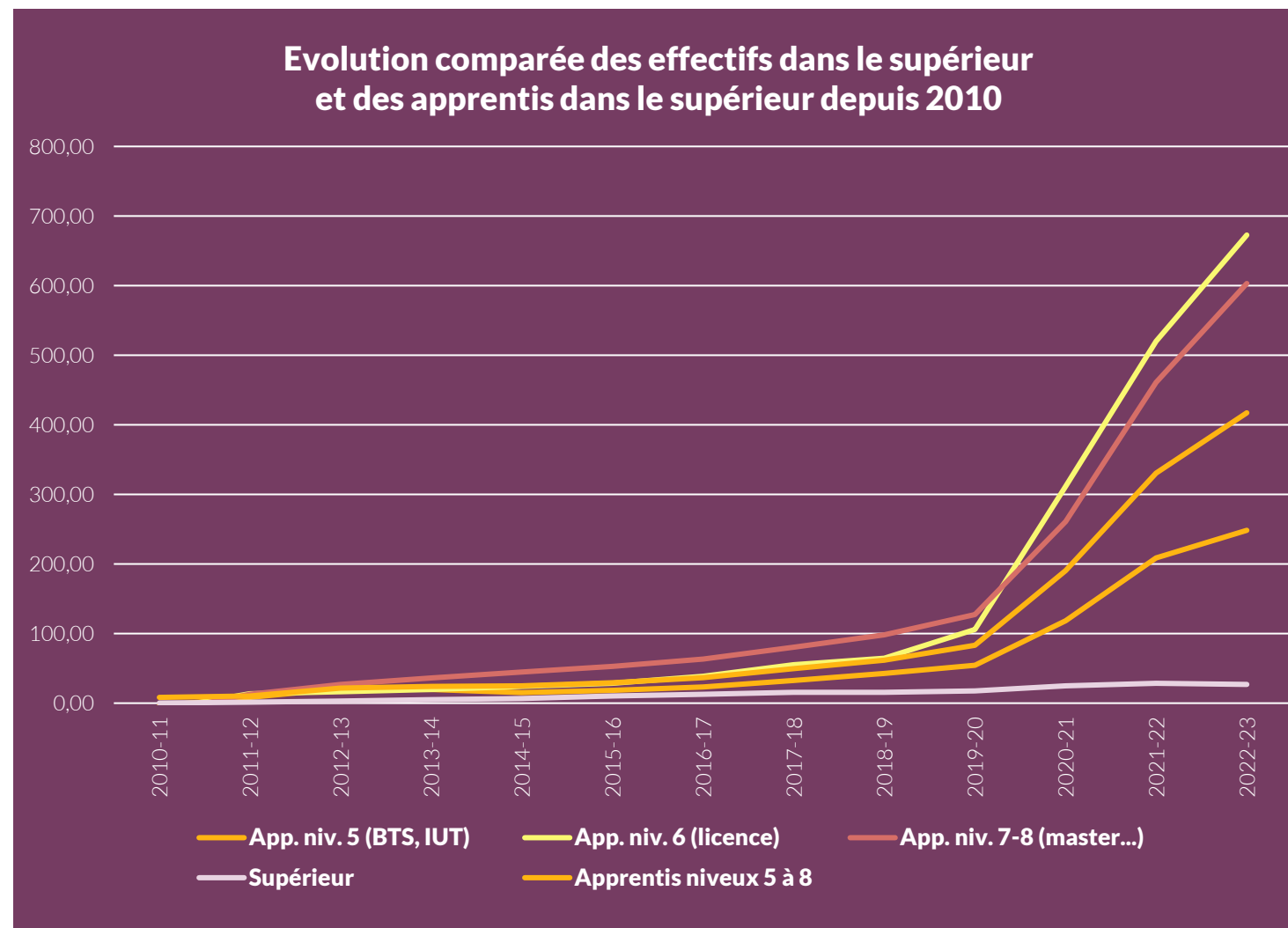
Pour les niveaux 5 à 8, la hausse constatée depuis 2010 est de 417 % (672% pour le seul niveau 6).

Sur la même période, les effectifs dans le supérieur ont augmenté de 26,6 % (+616 300 en valeur absolue).

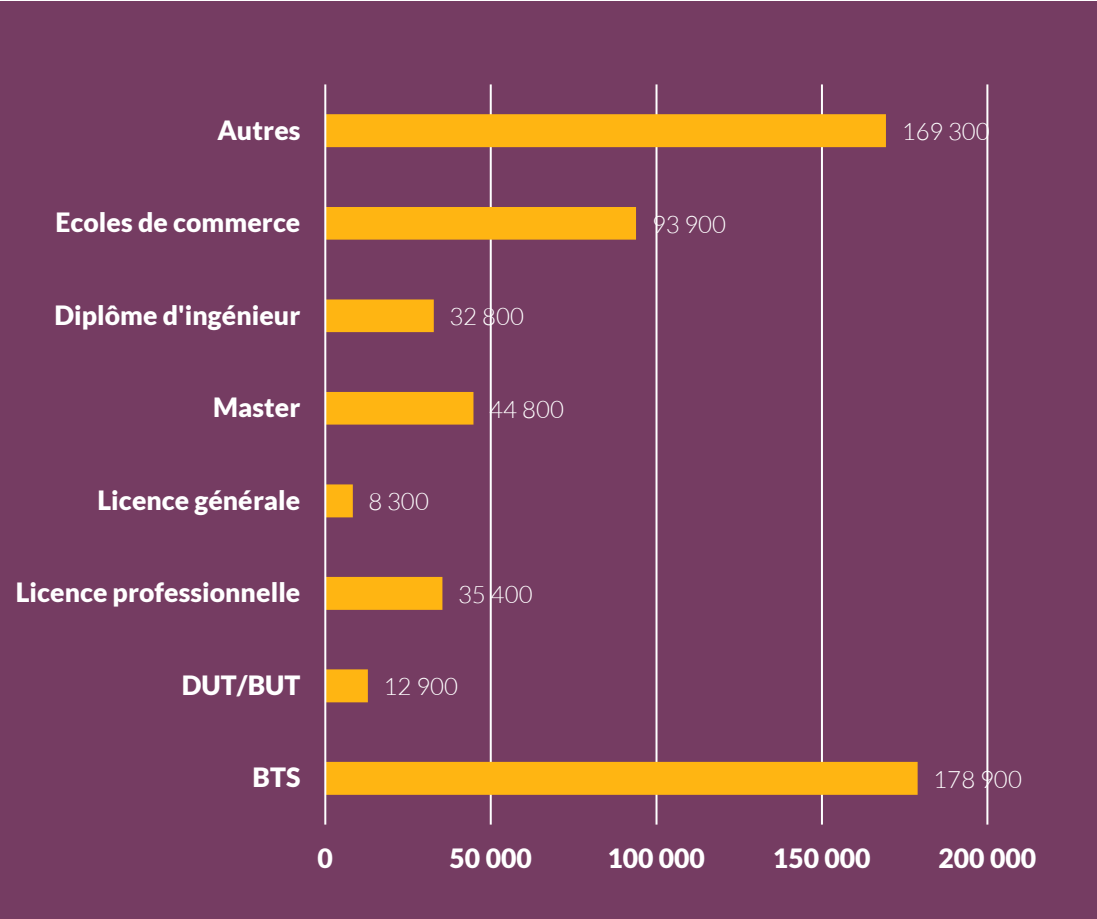
Au 31 décembre 2022, les apprentis de niveau 5 à 8 sont plus de 576 000.

La proportion d'apprentis dans le supérieur est passée de 4,8 % en 2010 à 19,6 % en 2022.

La hausse est continue pour l'apprentissage niveau post-bac depuis 2014.



5- La répartition des apprentis dans le supérieur



Diplôme préparé	2020	2021	2022	Evolution 2022/2021 (en %)	Evolution 2022/2020 (en %)
BTS	109 500	156 800	178 900	+ 14	+ 63
DUT/BUT	9 400	10 300	12 900	+ 25	+ 38
Licence professionnelle	30 200	35 900	35 400	- 1	+ 17
Licence générale	4 400	7 200	8 300	+ 15	+ 89
Master	28 200	39 600	44 800	+ 13	+ 59
Diplôme d'ingénieur	27 200	30 000	32 800	+ 9	+ 21
Ecoles de commerce	44 200	73 300	93 900	+ 28	+ 112
Autres	70 300	126 600	169 300	+ 34	+ 141
Total	323 300	479 600	576 300	+ 20 %	+ 78 %

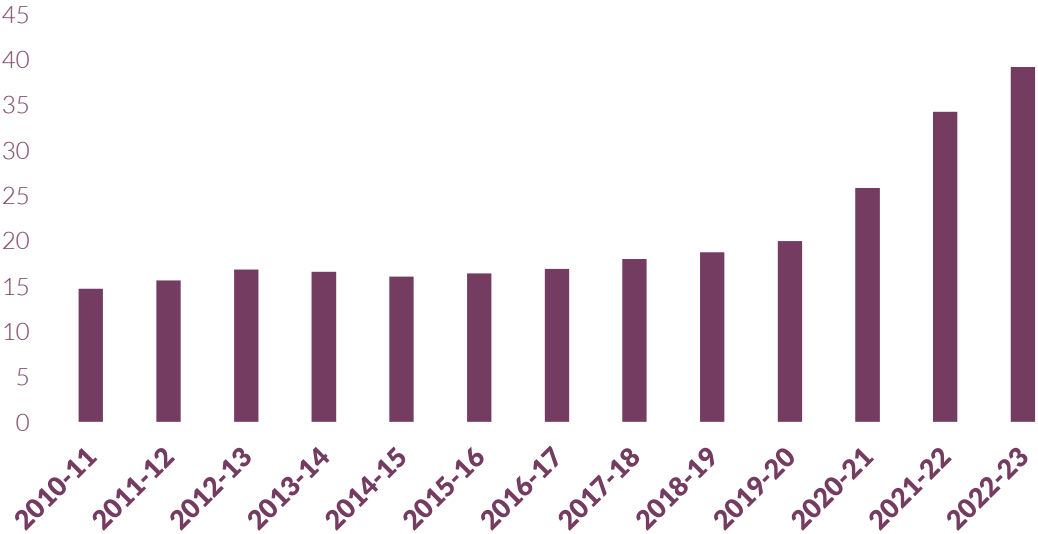
5- Des hausses très importantes dans certains niveaux à mettre en parallèle avec une appropriation de l'apprentissage par certains secteurs d'activité

Focus sur le niveau 5

Entre 2010 et 2022, alors que les effectifs en DUT et STS ont baissé de 6,5 %, les apprentis en niveau 5 ont vu leur effectif bondir de 248 %, passant de 62 000 à 216 000.

La proportion d'apprentis au niveau bac+2 est passée de 14,8 % à 39,2 %

Evolution de la part des apprentis de niveau 5 par rapport aux effectifs en STS et DUT

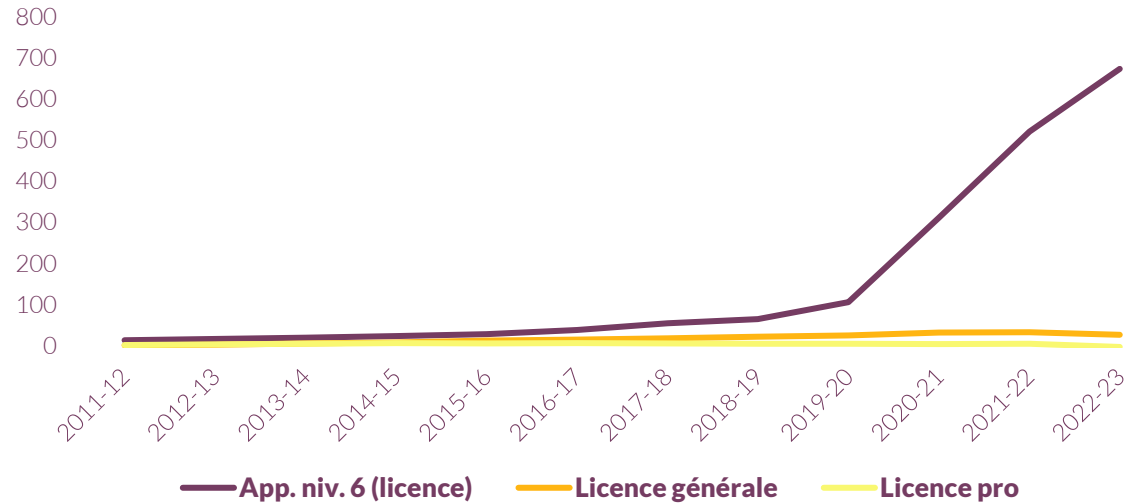


Focus sur le niveau 6

Entre 2010 et 2022, alors que les effectifs en licence ont augmenté de 24 %, les apprentis en niveau 6 ont vu leur effectif bondir de 672 %, passant de 19 000 à 148 000.

La proportion d'apprentis est passée de 3,1 % à 16,3 %

Evolution comparée des effectifs en licence générale, licence professionnelle et apprentissage niveau 6 depuis 2011





CONCLUSION 5

L'apprentissage dans le supérieur a explosé depuis une décennie et encore plus depuis la réforme de 2018, passant alors de 180 000 à 576 000.

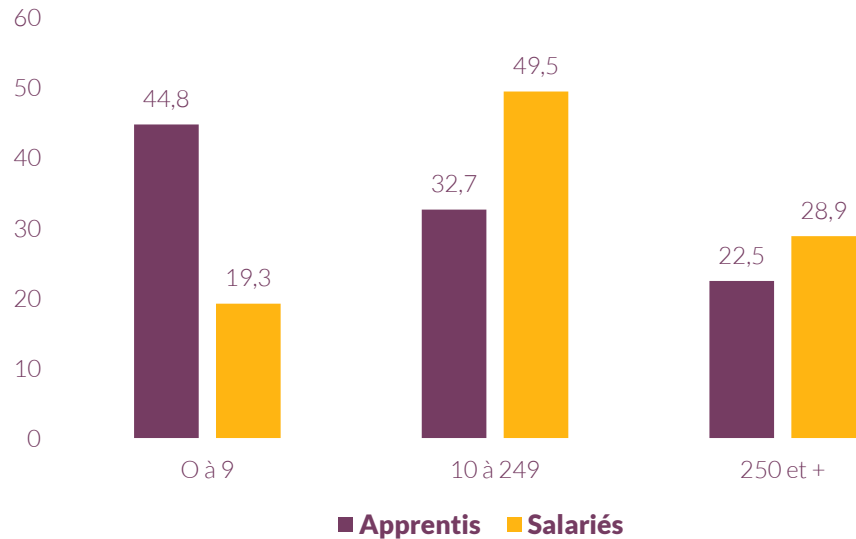
Les aides exceptionnelles mises en place depuis la crise sanitaire ont eu un rôle à jouer, mais le changement de modèle et l'appropriation de l'apprentissage par les employeurs sont autant de facteurs qui ont encouragé cette progression.

6 – Les entreprises et les secteurs

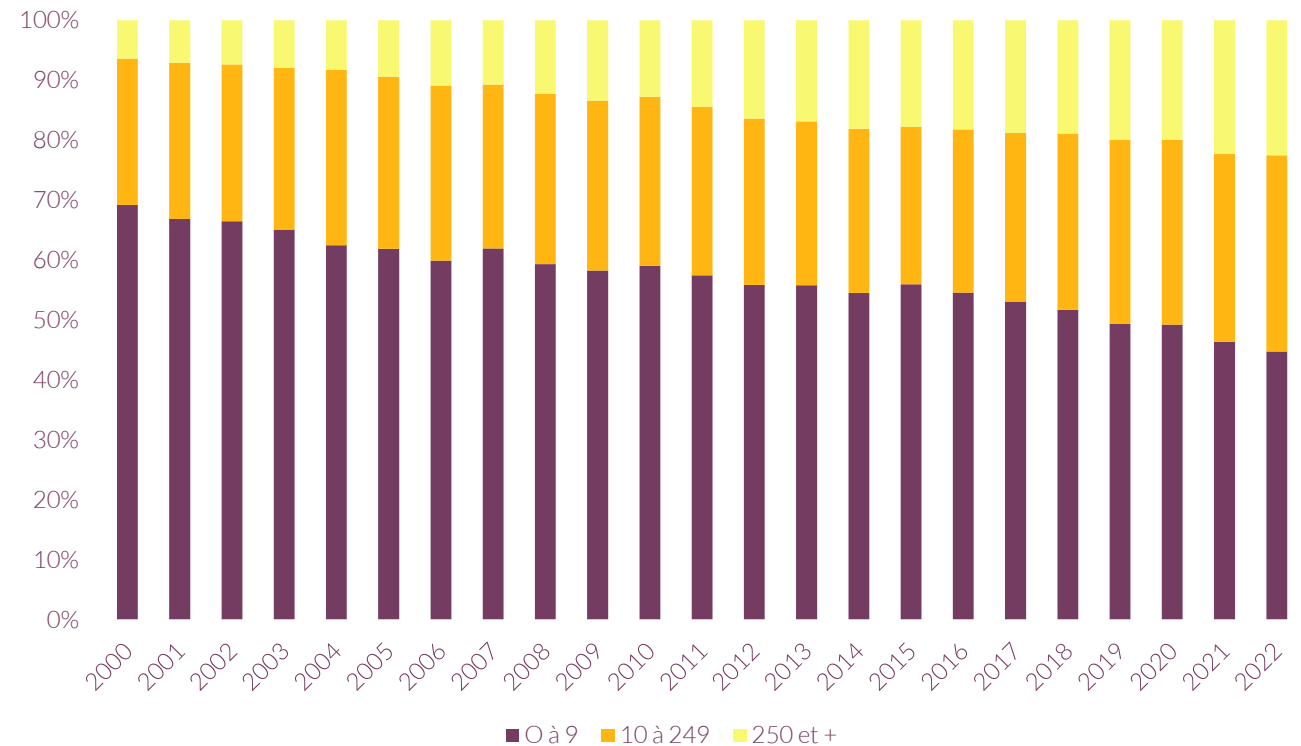
Part des apprentis dans la main d'œuvre salariée du privé : 4,57 % (3,23 % en 2020)

- Effectifs salariés : 20 837 600 salariés dans les entreprises du privé fin 2022
- Effectifs CFA en 2022 : 953 600

Effectifs d'apprentis selon la taille de l'entreprise (2021)



Evolution des proportions d'entreprises employant des apprentis depuis 2000



6 – Les entreprises et les secteurs

Focus sur le secteur public

En 2022, 3 % des apprentis travaillent dans le secteur public (contre 4,7 % en 2018). Ils constituent 0,48 % des employés du secteur public (4 % pour le privé).

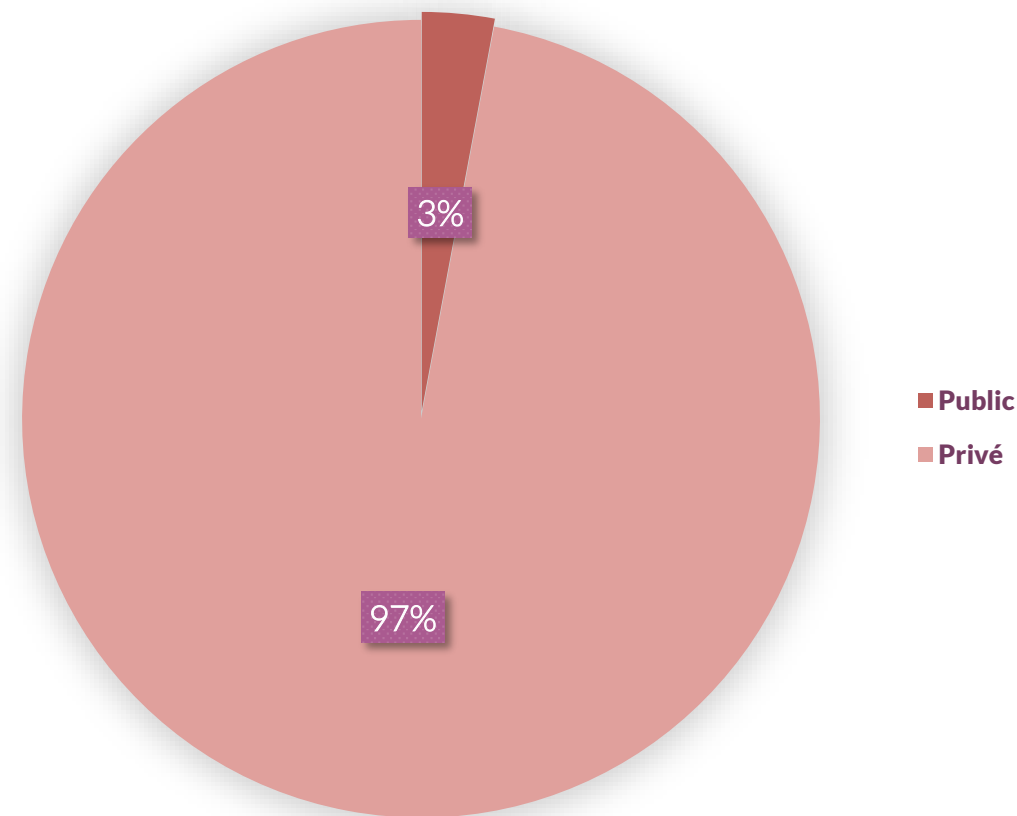
Le nombre d'entrées en apprentissage dans le public a augmenté de 68,5 % par rapport à 2018 (tandis que le nombre d'entrées dans le privé augmentait de 165 %).

La hausse marquée de ces dernières années dans le secteur privé ne trouve pas son équivalent dans le secteur public.

Il est important toutefois de souligner la hausse continue des apprentis dans le secteur public, alors même que celui-ci ne bénéficie pas des primes, montrant ainsi un volontarisme politique en matière d'apprentissage dans ce secteur.

NB : par rapport à 2010, la proportion ne change que très peu (2,8 % des contrats dans le public).

Répartition public/privé des entrées en contrat d'apprentissage en 2022





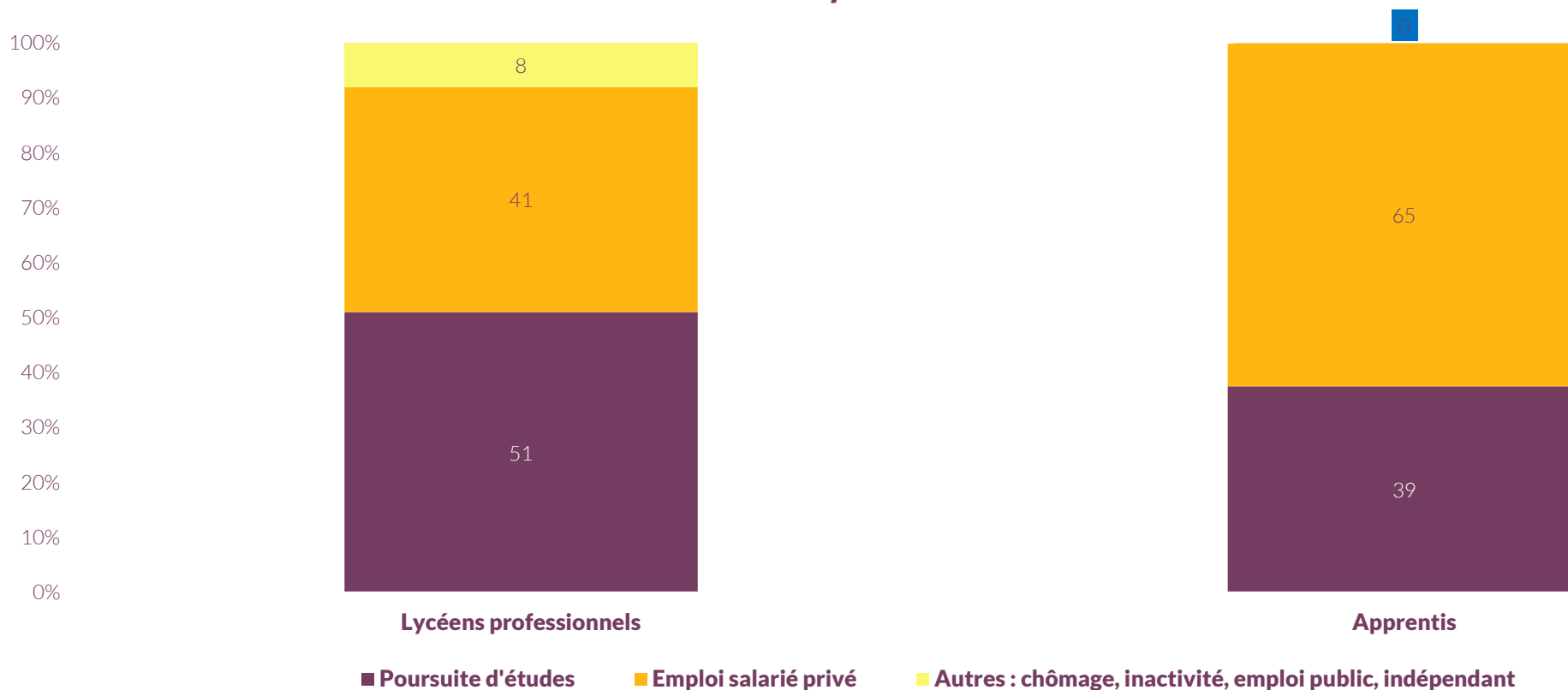
CONCLUSION 6

L'apprentissage reste plébiscité dans les TPE-PME, malgré un tassement relatif depuis les années 2000.

A noter :
une représentation importante des apprentis dans les secteurs de la Construction, de l'Industrie ou encore des services de l'automobile.

7 – L’insertion des apprentis sur le marché du travail

*L’insertion professionnelle des lycéens professionnels et des apprentis du CAP au BTS
6 mois après leur sortie de formation*



7 – L’insertion des apprentis sur le marché du travail

Les apprentis et leur contrat (7 mois après leur sortie de formation) :

- 56 % des apprentis qui travaillent sont en CDI,
- 24 % en CDD.
- 9 % en intérim.
- 10 % en contrat de professionnalisation.

Par comparaison : 30 % des jeunes signent un CDI en guise de premier emploi.

Dans les branches adhérentes à l’OPCO Atlas, le taux d’insertion dans l’emploi des alternants à 6 mois est de 86%, et de 87% à 24 mois.

Dans les branches adhérentes à l’OPCO Constructys, le taux d’insertion à 6 mois est de 78% pour les apprentis et de 81% pour les contrats de professionnalisation.

Source : Repères et références statistiques 2021, DEPP, L’insertion professionnelle des apprentis de niveau CAP à BTS deux ans après leur sortie d’études en 2019, note d’information 22.21 DEPP, Juillet 2022; Enquête 2016 auprès de la génération sortie de l’école en 2013, Céreq.

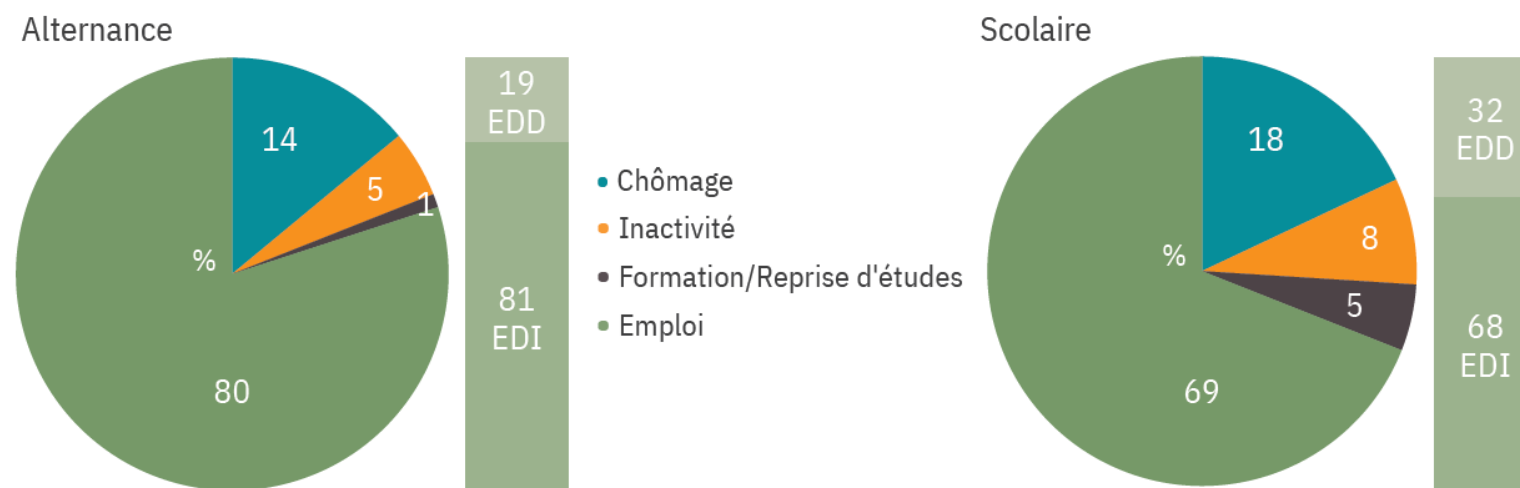
Source : "Nous avons un taux d’emploi des alternants à 86%, 6 mois après leur formation (Nicolas Rivier) », Actualités OPCO Atlas, 6 janvier 2023 ; Étude de suivi des bénéficiaires de contrats d’apprentissage et de contrat de professionnalisation, 2021, Constructys. dernière Enquête du Céreq « Quand l’école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017, Céreq, Décembre 2022 »

7 – L'insertion des apprentis sur le marché du travail

En octobre 2020, 80 % des jeunes formés par l'alternance occupent un emploi contre 69 % de leurs homologues de la voie scolaire.

Parmi les premiers, cet emploi est à durée indéterminée (EDI) dans 81 % des cas quand cette situation pérenne bénéficie à 68 % des seconds.

> Situation à la date d'enquête selon la voie de formation (en %)





CONCLUSION 7

La voie de l'apprentissage reste la meilleure voie d'insertion sur le marché du travail, quels que soit le niveau de diplôme préparé et la spécialité.

Ils sont plus souvent embauchés sous contrat durable que les sortants de voie scolaire.



LES CONTRATS
DE PROFESSIONNALISATION
EN FRANCE :
le rapport à l'éducation et l'emploi

1 – Ses caractéristiques, effectifs et évolution

La réforme a fait modifier les profils des individus utilisateurs de contrats de professionnalisation, mais également les entreprises utilisatrices et les modalités d'utilisation

En 2022, les entrées restent stables par rapport à 2021. Toutefois, au regard des chiffres 2019, les reculs restent très importants :

- Services (-44 %)
- Industrie (-50 %)
- Agriculture (-0,4%)
- Construction (-39 %)

Par rapport à 2019, les entrées ont reculé spécifiquement dans les entreprises :

- De 4 salariés ou moins (-61,9 %)
- De 50 à 199 salariés (-51 %)

Par rapport à 2019, le recul des entrées concernait principalement les jeunes :

- De moins de 26 ans (-62,5 %)
- 26 ans et plus (-4,5 %)

Le profil des personnes en contrats de professionnalisation (2022)

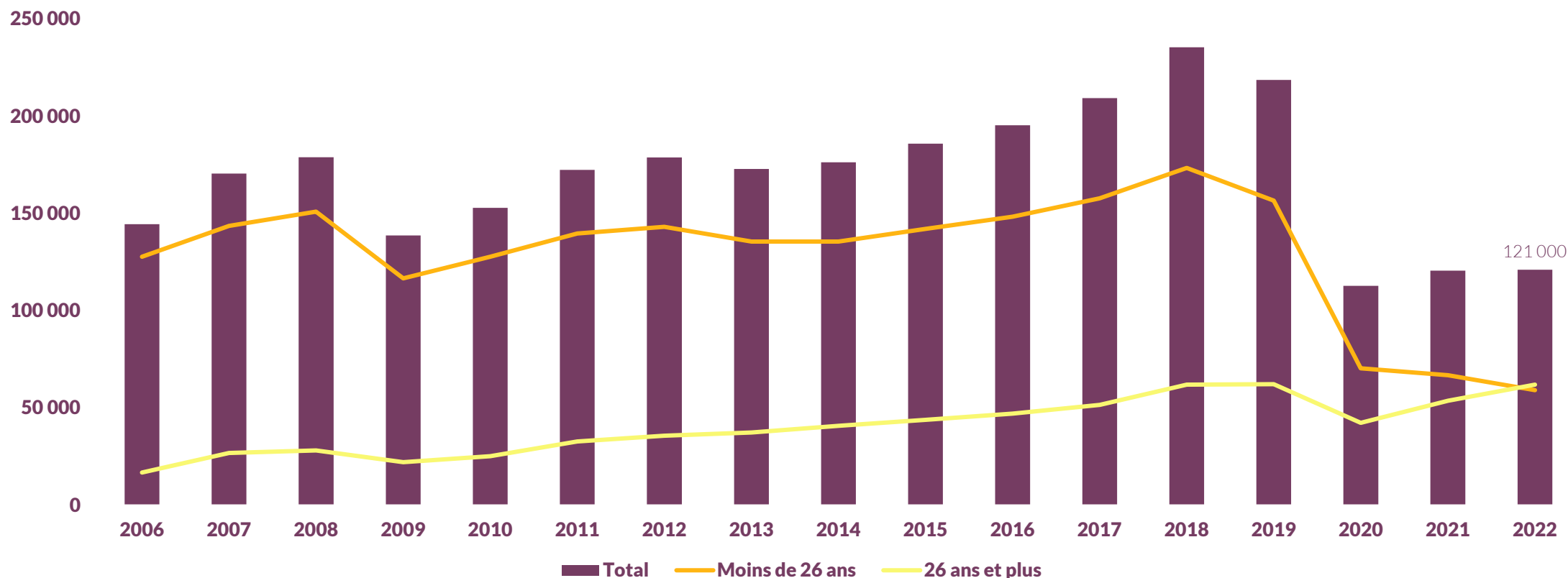
- 48,8 % ont moins de 26 ans (ils étaient 71,6 % en 2019).
- 65,3 % sont détenteurs d'un diplôme de niveau bac ou supérieur avant l'entrée en CPRO (ils étaient 77,9 % en 2019).
- 49 % sont en recherche d'emploi avant l'entrée en CPRO (ils étaient 31,5 % en 2019).

1 – Ses caractéristiques, effectifs et évolution

En 2022, on compte 121 000 entrées en contrat de professionnalisation (flux).

Un chiffre stable sur 1 an, mais en baisse de 45 % par rapport à 2019.

Pour la première fois, les entrées en contrat de professionnalisation des 26 ans et plus dépassent celles des moins de 26 ans. Les 40 ans et plus portent cette hausse des 26 ans et +.



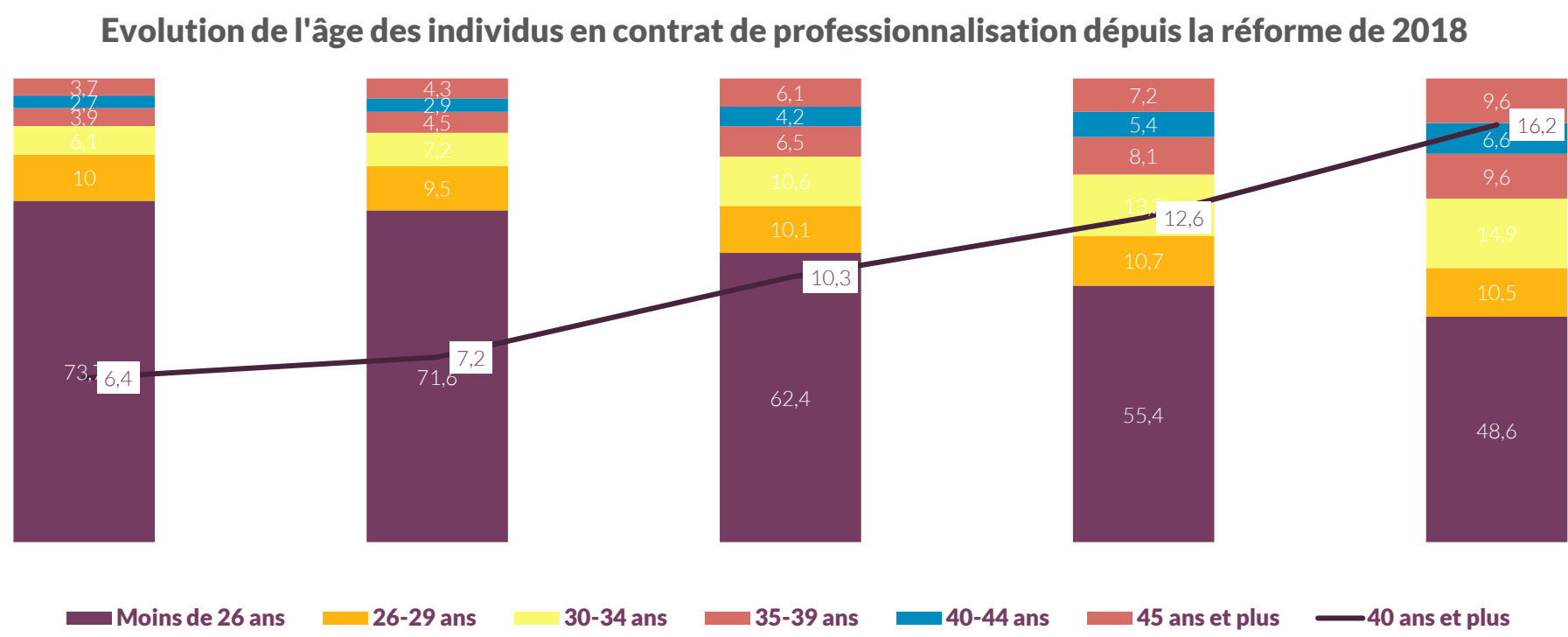
1 – Ses caractéristiques, effectifs et évolution

La réforme de 2018 a profondément modifié les caractéristiques des individus en contrat de professionnalisation.

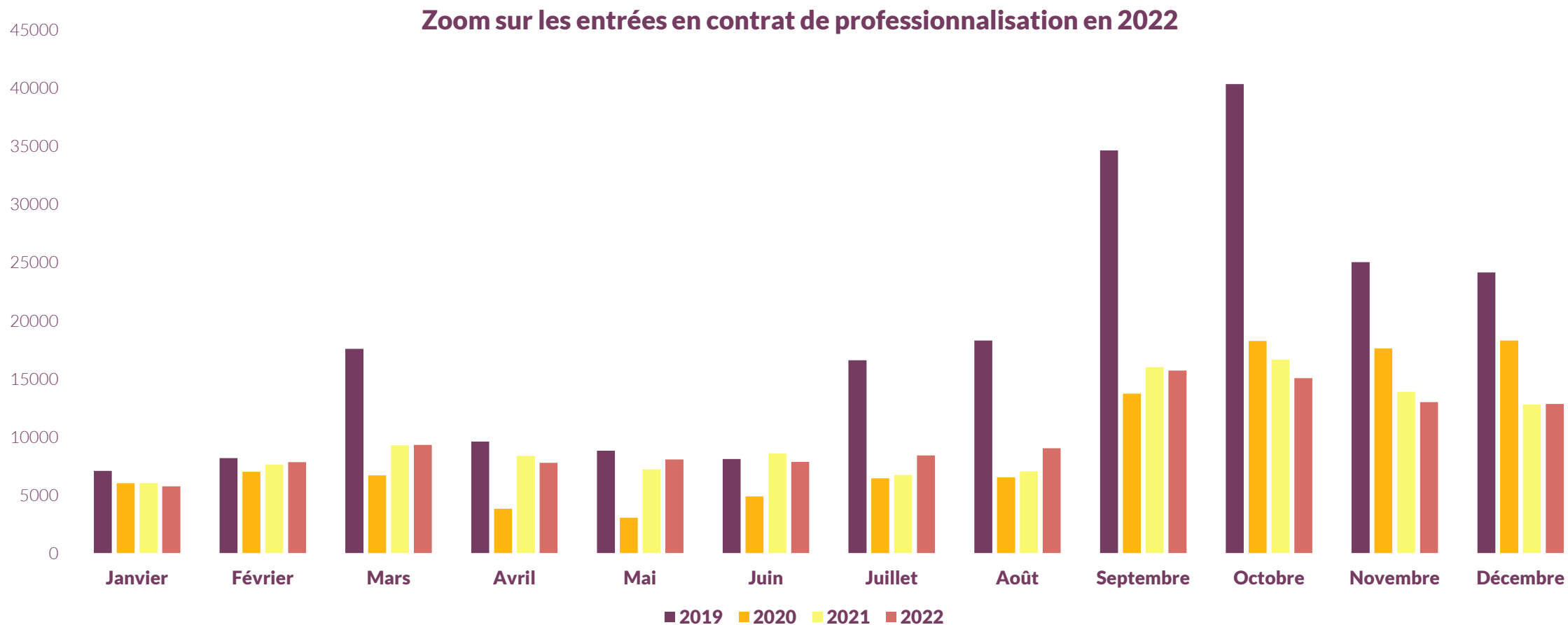
La donnée la plus visible est celle de l'âge : les moins de 26 ans sont désormais minoritaires depuis 2022.

On peut penser qu'un transfert vers le contrat d'apprentissage a eu lieu.

En parallèle, les plus de 26 ans, mais surtout les plus de 40 ans représentent une part importante des contrats de professionnalisation, indiquant ainsi une complémentarité avec le contrat d'apprentissage.



1 – Ses caractéristiques, effectifs et évolution



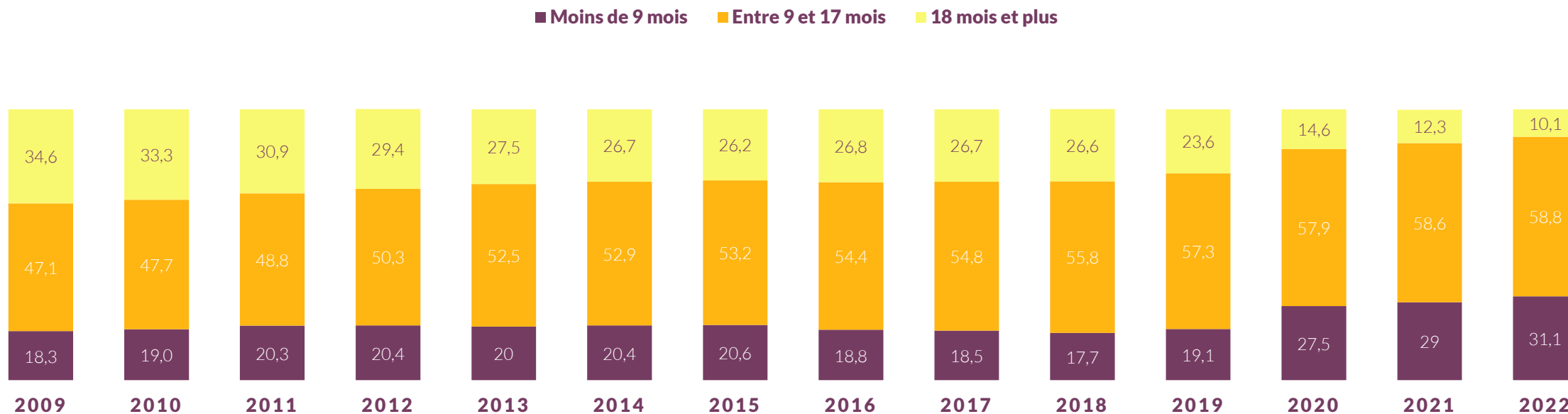
1 – Ses caractéristiques, effectifs et évolution

La durée de professionnalisation (tous types de contrats confondus) est de :

- Moins de 9 mois : 31,1 %
- 9 à 17 mois : 20,5 %
- 18 mois et plus : 2,8 %

La tendance est à la baisse de la durée de ces contrats. Quand plus de 80 % avaient une durée supérieure à 9 mois en 2009, moins de 70 % ont en 2022 une durée supérieure à 9 mois. Les contrats de plus de 18 mois représentaient 1/3 des contrats en 2019 contre seulement 1 sur 10 en 2022.

Evolution de la durée du contrat de professionnalisation

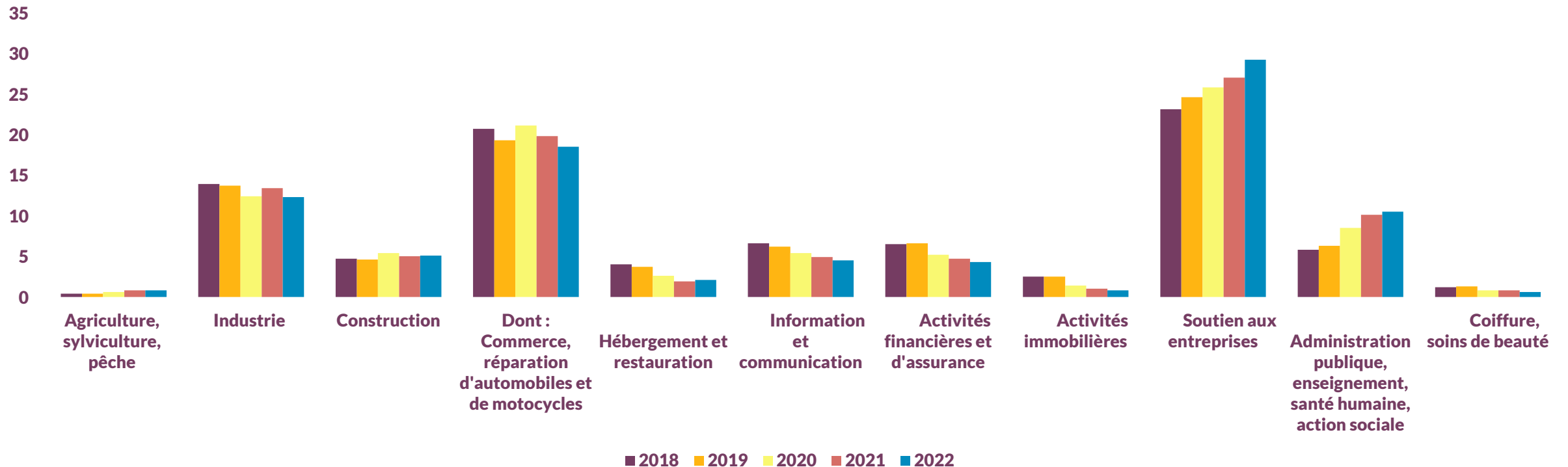


2 – Les entreprises et les secteurs

Les contrats de professionnalisation sont exclusivement dans le secteur tertiaire pour plus de 4 contrats sur 5 (81,5%). Les principaux secteurs sont :

- le soutien aux entreprises : 29,3 %
- l'administration publique, l'enseignement : 10,6 %
- la réparation automobile : 18,6 %
- ou encore l'industrie : 12,4 %.

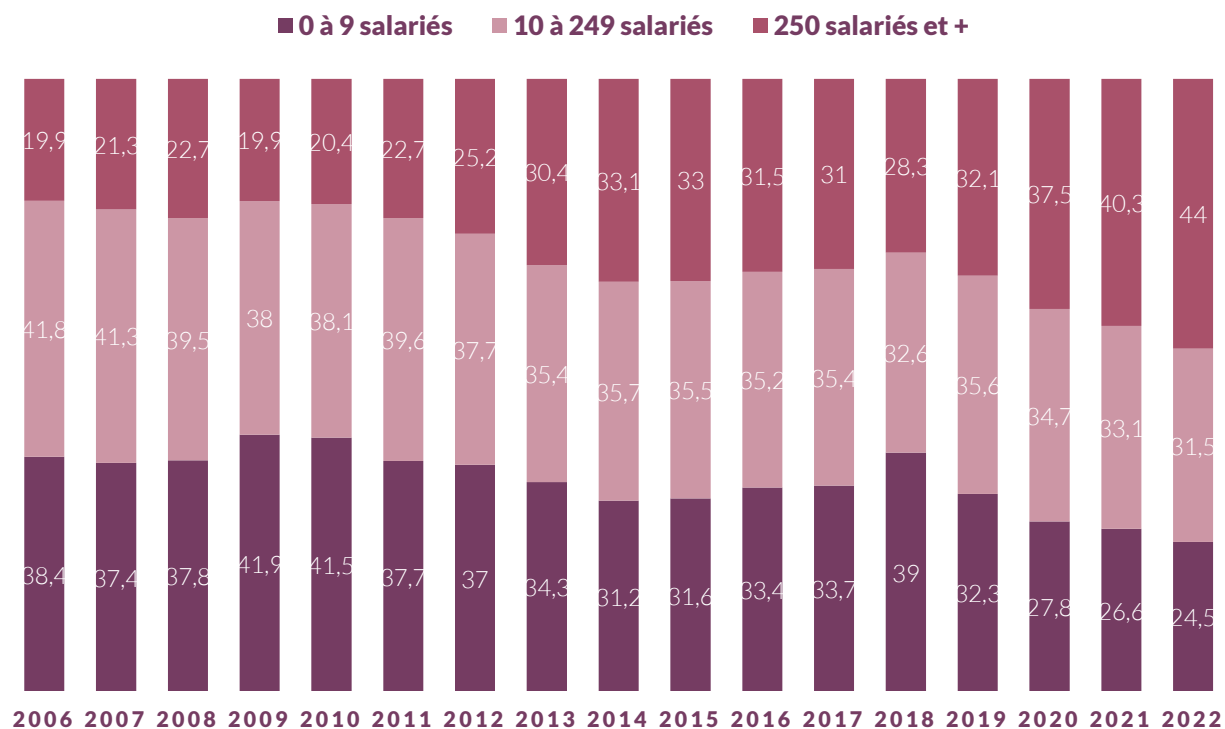
Dans le temps et depuis la réforme, on peut voir que les deux premiers secteurs tendent à renforcer leur position, quand les autres sont plutôt en baisse, actant également dans les secteurs, des profils différents.



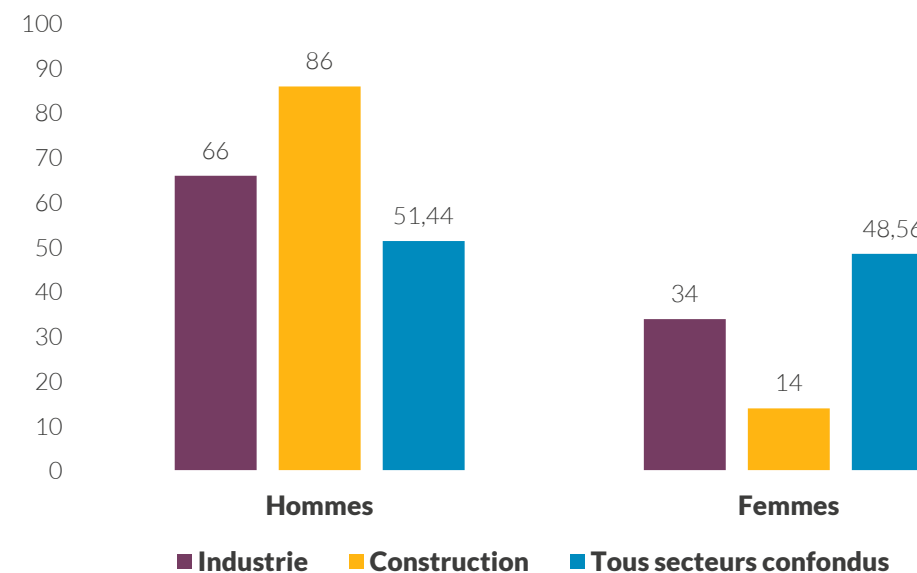
2 – Les entreprises et les secteurs

Le profil des entreprises a également été profondément modifié depuis la réforme. Les grandes entreprises sont passés de 28,3 % en 2018 à 44 % en 2022. Il n'y a pas plus d'entreprises de 250 salariés et + qui utilisent le contrat de professionnalisation, mais leur poids dans l'ensemble des entreprises est plus important. La baisse a touché toutes les tailles d'entreprises mais de moindre importance chez les plus grandes. La hausse principale s'observe à partir de 2020, année de mise en place des primes durant la crise sanitaire.

Evolution des proportions d'entreprises concluant des contrats de professionnalisation depuis 2006



Répartition Femmes-Hommes des contrats pro selon le secteur d'activité de l'entreprise (2021)



Sources : Les entreprises en France en 2020 (2021), Insee ; Dares.



CONCLUSION 1

Les entrées en contrat de professionnalisation restent en 2022 au même niveau que 2021.

Mais pour la première fois, le nombre d'entrées des moins de 26 ans sont moins importantes que celles des 26 ans et plus, amenant à s'interroger sur la perméabilité pour les plus jeunes avec les contrats d'apprentissage.

L'inversion des profils est notamment le fait d'une hausse importante de la proportion des 40 ans et plus.

Les contrats de professionnalisation enregistrent leurs entrées tout au long de l'année, avec des formations plus courtes et moins dépendantes des calendriers scolaires.



CONCLUSION 2

Les contrats de professionnalisation sont plus souvent conclus dans des entreprises de taille intermédiaire ou grande alors qu'au début des années 2000, les plus grandes ne représentaient qu'à peine 20% des entreprises utilisatrices.

Les secteurs des services est prédominant (même dans les secteurs de l'industrie et la construction, les contrats sont conclus plutôt sur les activités de services : RH, finances, achats, etc.).

De ce fait, le contrat de professionnalisation est moins genré que l'apprentissage.



CONCLUSION 3

On assiste à une complémentarité des contrats d'alternance, alors que pendant longtemps on s'est interrogé sur leur fusion.

L'évolution des profils dans chacun des contrats mais également celle des entreprises et de leur comportement (durée, certification) tendent à penser que chacun d'eux trouvent leur propre public et sens :

Les contrats d'apprentissage tendent à devenir une voie d'éducation à part entière.

Les contrats de professionnalisation permettent l'adaptation des compétences pour un retour et/ou un maintien dans l'emploi.

Une compilation de :

L'Observatoire de l'alternance

Porté par

FONDATION
THE ADECCO GROUP
Abritée par la Fondation de France



walt.
LA VOIX DE L'ALTERNANCE